

Audierne. La nouvelle jeunesse des Afmar'

3 mars 2014



Dernière inauguration pour Jacqueline Donval qui a décidé de ne pas se représenter aux prochaines élections.

Samedi matin, Jacqueline Donval, maire d'Audierne, inaugurait le bâtiment multi-activités, en présence de bon nombre d'associations et d'élus du Cap-Sizun. Une inauguration qui lui tenait à coeur puisqu'elle ne se représente pas aux prochaines élections municipales.

En 2010, l'État mettait en vente le bâtiment des Affaires Maritimes, solide construction achevée en 1950 qui offrait un potentiel : 800 m² situés à l'entrée de la ville, entre terre et mer, mer et rivière, à un emplacement idéal, stratégique... un bâtiment phare en quelque sorte ! Et aussi un lieu emblématique de la vie des marins de tout le Cap-Sizun. « À quoi sert ce bâtiment ? C'est cette question que beaucoup d'entre vous se sont posés avec plus ou moins de bienveillance. Une salle de danse pour Mme Le maire ? À la longue, ces rumeurs ne cessent de vous revenir. C'est usant » a indiqué Jacqueline Donval. « D'autres me disent aussi qu'au lieu de racheter ce bâtiment, nous aurions dû refaire les routes à Audierne. Des travaux de voirie en profondeur sont actuellement en cours. Mais sur ce territoire, nous avons ce bâtiment qui est un maillon supplémentaire pour fédérer les forces vives d'Audierne mais également du Cap-Sizun ».

Réfléchir aux besoins d'aujourd'hui

Aujourd'hui, ce bâtiment s'inscrit dans un futur aménagement du quartier, de la rue Lamartine et du Stum, avec le bureau de poste tout proche, le centre départemental des affaires sociales. Progressivement, il va revivre et revenir à sa fonction première de lieu animé où se mêlaient autrefois les gens qui arrivaient par le train, les voyageurs de commerce et les ouvriers de l'usine... Comme le môle du Raoulic, le mât Fenoux, le Musée maritime, les quais et les cales, ce bâtiment fait partie du patrimoine maritime d'Audierne. « Il faut réfléchir aux besoins d'aujourd'hui, c'est important que l'on puisse construire l'avenir dans les communes en gardant les traces de l'histoire », a indiqué Pierre Maille, président du conseil général. « C'est un patrimoine exceptionnel sur cette terre de culture et d'aventure, chacun y trouvera sa place », a conclu François Marc, sénateur. Ce bâtiment deviendra rapidement un outil de lien social pour les associations qui ne manqueront pas de s'y développer et s'approprier ce nouveau lieu.